



COMMUNIQUE DE PRESSE

La ville d'Arles signe la convention-cadre « Action Cœur de Ville »

Arles, le 6 juillet 2018 – Pierre Dartout, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de la communauté d'agglomération de Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), Hervé Schiavetti, Maire d'Arles, Eric Lombard, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts et Philippe Honoré, Président du comité Paca Corse d'Action Logement, représentant de l'ANAH, ont signé la convention cadre « Action Cœur de Ville ». A cette occasion, un contrat de prêt de 3,2 M€ a été signé entre la Caisse des Dépôts via sa Banque des Territoires et la ville d'Arles en faveur de la politique de la ville, de la restructuration des espaces et des équipements publics en centre-ville.

Une nouvelle dynamique pour la ville

À travers cette convention « Action Cœur de Ville », la commune d'Arles souhaite faire de la rénovation du centre-ville un acte fort de redynamisation de son territoire. Dès 2018, le centre ancien sera plus accessible (piétonisation et création d'un parking de délestage à la Presqu'île du Cirque Romain...), les services publics seront regroupés et des travaux de réhabilitation thermique engagés en faveur de collèges. Seront ensuite à l'étude différents axes : le patrimoine, l'habitat, les commerces, la mobilité, les espaces publics et le développement économique. Une première déclinaison opérationnelle se concrétise ce jour avec la signature d'un prêt sur fonds d'épargne de 3,2 M€ en faveur de la politique de la ville, de l'aménagement et de la réhabilitation des équipements publics du centre-ville (travaux de voirie, réhabilitation du complexe sportif Van Gogh...).

Le programme « Action Cœur de Ville » pour lutter contre la fracture territoriale

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville.

Le programme « Action Cœur de Ville » vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Le Gouvernement a mobilisé plus de 5 milliards d'euros sur 5 ans, dont 1 Md€ de la Caisse des Dépôts via sa Banque des Territoires en fonds propres et 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Anah.

À propos de la ville d'Arles

Plus vaste commune de France par sa superficie, Arles est la 3ème ville du département des Bouches-du-Rhône et compte 53 000 habitants. Fondée en 46 avant notre ère par Jules César, Arles est classée depuis 1981 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Avec la Camargue, Arles abrite l'un des plus beaux sites naturels d'Europe. Vincent Van Gogh et Pablo Picasso ont séjourné à Arles où l'économie créative et culturelle est très présente, avec notamment la Fondation LUMA, les éditions Actes Sud, les Rencontres internationales de la photographie et l'École nationale supérieure de la photographie.

Contact presse :

Ville d'Arles

Mélanie Cristianini : 04 90 49 39 63 - m.cristianini@ville-arles.fr

